



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 29 mai 2013

Energie renouvelable

Aéroports de Paris met en service une "ferme solaire" à Paris-Charles de Gaulle

Aéroports de Paris met en service une centrale photovoltaïque ou "ferme solaire" composée de 792 panneaux et s'étendant sur une surface totale de 4000 m². Cette centrale solaire "au sol" permettra de produire à terme annuellement 157 MWh d'électricité qui seront directement injectés dans le réseau d'Aéroports de Paris. Cet équipement va permettre d'économiser 7 tonnes de CO₂ par an.



"Aéroports de Paris vise à l'exemplarité en matière de développement durable. Des engagements concrets ont été pris, avec notamment une démarche de maîtrise de l'énergie ancrée sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Cette nouvelle réalisation, représentative de notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, confirme notre ambition d'une relation durable et de la plus haute qualité avec nos parties prenantes" déclare Didier Hamon, Secrétaire Général d'Aéroports de Paris, en charge du développement durable. "Le travail de conception de cette "ferme solaire", mené en collaboration avec la Direction Générale de l'Aviation Civile a conduit à l'utilisation de panneaux polycristallins équipés d'un verre

spécifique pour limiter la réflexion optique", poursuit Didier Hamon.

Dans le cadre de son plan stratégique 2011-2015, Aéroports de Paris entend réduire ses émissions de CO₂ de 25% par rapport à 2009 et atteindre 15% d'énergies renouvelables dans ses consommations énergétiques internes.

Aéroports de Paris a déjà déployé deux projets d'ampleur :

- à l'aéroport Paris-Orly : mise en service en 2011 d'une centrale géothermique qui couvre 100 % des besoins de chaleur des terminaux,
- à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle : ouverture en 2012 d'une centrale au bois qui devrait assurer jusqu'à 25 % des besoins en chauffage de l'aéroport.

L'impact de ces équipements est renforcé par un important programme d'économies d'énergie qui concerne l'éclairage des pistes, des terminaux et les équipements informatiques. Le plan stratégique 2011-2015 d'Aéroports de Paris ambitionne de réduire de 12,5 % la consommation d'énergie primaire par mètre carré de bâtiment, entre 2009 et 2015.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.